

Permettez-moi de vous dire ce que c'est que le collège naval—comme je vous le disais tout à l'heure, c'est une merveilleuse école d'instruction. Les jeunes gens y sont formés ostensiblement pour la carrière navale, mais cette carrière, quoi que puisse décider le Parlement, n'existe plus aujourd'hui. Le comité peut parfaitement se rendre compte que, bien que la marine anglaise puisse probablement garder tous les officiers que nous y entraînons actuellement et pour lesquels il nous faut payer, la perspective n'est pas brillante dans la marine royale, alors qu'à l'heure actuelle on renvoie des officiers tous les jours et que l'on diminue le personnel. Il y a quarante-deux élèves au collège naval; mais nous ne pouvons comparer le présent avec le passé. Avec les années, on s'apercevra que le peuple canadien aura peine à supporter les taxes qui devront lui être imposées. J'insiste sur ce point: les impôts que le peuple devra payer taxeront ses forces à leurs limites et il faudra absolument éliminer toutes les dépenses pour lesquelles l'on ne retirera pas une valeur correspondante. Personne ne saurait m'accuser de ne pas être en faveur des institutions du genre du collège naval, mais si nous ne devons en retirer aucun avantage pour le pays et s'il n'y a plus aucun avenir pour les jeunes gens qui y font leurs études, pourquoi continuer cette dépense tout simplement pour des raisons sentimentales?

Je vais maintenant vous donner quelques explications au sujet du Collège naval royal. Il coûte annuellement \$175,000, et il y a actuellement 42 cadets, de sorte que l'entraînement de chaque cadet coûte \$12,000 pour les trois années.

L'hon. M. CRERAR: C'est ce que coûte l'instruction de chaque cadet?

L'hon. M. GRAHAM: Le coût de l'entraînement de chaque cadet est de \$12,000 pour les trois années.

L'hon. M. CRERAR: C'est-à-dire \$4,000 par an?

L'hon. M. GRAHAM: Oui, \$4,000 par an. Il y a à présent 25 diplômés du collège en service dans la marine royale canadienne, et un certain nombre complètent leur cours dans la marine royale. Le personnel du collège est de 12 officiers, de 41 instructeurs et de 12 civils, un total de 65.

Je ne dirai pas que ces officiers et instructeurs ne sont pas nécessaires, parce qu'il faut enseigner chaque matière, et un professeur peut aussi bien donner son cours à cent élèves qu'à deux, mais enfin, on emploie 65 personnes pour en instruire 42;

c'est-à-dire pour les préparer à entrer à l'université en deuxième année, après leur entraînement d'aspirant de marine. Et la préparation de chaque élève coûte \$12,000. Quand on songe qu'il n'y aura aucun avenir pour le jeune homme, pas plus ailleurs qu'ici, pendant au moins quelques années, devrions-nous persévérer dans cette voie? Vous me répondrez peut-être que cette préparation est utile, qu'elle servira au jeune homme dans les autres carrières. Mais cela n'entre pas dans les devoirs du gouvernement fédéral. L'éducation est du domaine des provinces et le collège naval avait été fondé pour préparer des jeunes gens au service naval. Quand l'on songe que chaque diplômé nous coûte \$12,000, et qu'après toute cette préparation il ne peut entrer à l'université qu'en deuxième année, sans aucune carrière navale en perspective, je pense que tous seront d'avis qu'il vaut mieux fermer le collège naval.

M. MacKELVIE: Ce que le ministre vient de dire peut être à propos en ce qui concerne l'admission de nouveaux élèves, mais je pense que nous ne pouvons pas ignorer que le Gouvernement a certaines obligations envers les jeunes gens qui y sont actuellement, qui y sont entrés de bonne foi, croyant qu'on leur permettrait de terminer leur entraînement. Le ministre a-t-il dit que la marine royale refuse maintenant d'accepter de nouveaux diplômés de l'école?

L'hon. M. GRAHAM: Je n'ai pas dit cela.

M. MacKELVIE: Comment se fait-il alors qu'il n'y ait plus aucun avenir dans la marine?

L'hon. M. GRAHAM: La marine royale n'a plus besoin de nouveaux officiers; elle en congédie environ 2,000 chaque jour. Dans ces conditions, quel jeune homme peut désirer entrer dans cette carrière? Comme question de fait, pendant les deux dernières années, il n'est passé que quatre élèves du collège naval dans la marine royale.

M. MacKELVIE: Je voudrais que le ministre réponde à la question que je lui ai posée; admet-il que le Gouvernement a une certaine responsabilité envers les jeunes gens qui suivent le cours actuellement et qui sont entrés de bonne foi dans cette institution?

L'hon. M. GRAHAM: Les jeunes gens qui commencent leur première année n'ont pas perdu grand'chose, vu que l'enseignement qu'ils ont reçu leur sera très utile partout. En deuxième lieu, nous tâchons